le Repuis

Centre de formation
professionnelle spécialisée

RAPPORT D'ACTIVITÉS **2017**

TABLE DES MATIÈRES

Le mot du président	5
Le mot du directeur	6
Organes de la fondation 2017	9
Siège social et administratif	10
Ça bouge au Repuis !	13
Campus Repuis 2020	14
Mesures de réinsertion (MR)	16
Salle Freinet : «Entrez seulement !»	18
Antenne de Genève	24
Exercice 2017	27
Rapport de l'organe de révision	30
Commentaires sur les comptes	32
Statistiques	34

Lundi 30 avril 2018, pose de la première pierre
en présence de Madame la Conseillère d'État Cesla Amarelle.

LE MOT DU PRÉSIDENT

Des ambitions à la hauteur de nos talents !

Avec la pose de la première pierre du projet **Repuis 2020**, notre fondation affiche ses ambitions et affirme son rôle dans le paysage romand des institutions spécialisées. Que ce projet permette le regroupement d'ateliers dispersés, épargnant des trajets, des coûts et des risques liés, cela semble une évidence. Mais il faut chercher plus loin toute la portée de ce chantier : avec lui, nous nous donnons des capacités de croissance, affichons une image volontariste et élargissons les bases de notre campus.

Première pierre en 2018, inauguration en 2019… ces moments forts ne seraient possibles sans le très grand travail fourni en amont durant 2017 ! Le Conseil et son Bureau de Fondation, la commission ad hoc Repuis 2020 et la Direction se sont engagés sans relâche pour veiller à une planification qui s'avère extrêmement serrée. Malgré les procédures et un environnement légal densifié par la LAT, nous remettons les clés du chantier à notre mandataire et aux entreprises, pour une large part régionales, dans les délais prévus !

Que l'ensemble de ces intervenants trouve ici l'expression de nos plus vifs remerciements. Mais je ne saurais oublier les nombreux collaborateurs du Repuis impliqués dans cette phase préparatoire: les chefs d'ateliers, les responsables de tâches logistiques ou d'intendance, l'administration. Dans une démarche sélective, mais participative, ils ont pu y contribuer en apportant les compétences «métiers» qui permettent d'anticiper la distribution des locaux, la planification des équipements… tout ce à quoi il faut penser avant, parce qu'après c'est trop tard.

J'espère surtout que ces collaborateurs se sont appropriés ainsi ce projet qui sera le leur. Ce sont eux, avec nos apprentis, qui vont le faire vivre et sur qui nous comptons pour déployer ici un nouvel esprit de campus et son animation… posant les bases d'un futur **Repuis 2030 !**

Je suis convaincu du bel avenir qui attend notre institution et confiant que cette étape charnière de son histoire contribuera à faire partager mon optimisme !

Jean-Marc Buchillier
Président du Conseil de Fondation

LE MOT DU DIRECTEUR

2017, une année riche et orientée vers l'avenir

Avec l'entrée en vigueur de la nouvelle convention de travail et sa grille salariale au 1er janvier, les effets bénéfiques escomptés se sont rapidement réalisés. La valorisation salariale des connaissances et compétences des collaborateurs a consolidé l'attractivité de notre CFPS auprès de professionnels expérimentés et favorisé la formation continue des collaborateurs. Leur expertise a dès lors connu une belle progression. En outre, afin de mieux bénéficier de leurs compétences, une nouvelle organisation de la gestion des réseaux de formateurs internes a été élaborée pour affiner l'encadrement des apprentis.

La formalisation des processus effectuée sur l'année 2017 a contribué à clarifier les différentes étapes de formation et à fixer les indicateurs nécessaires à l'amélioration continue et à la recherche de solutions innovantes. Elle a aussi permis l'obtention de la certification ISO 9001-2015.

La cérémonie de remise des certificats à mi-juillet est toujours un moment intense pour chacun. Cette année, nous avons eu le privilège de vivre cet instant en présence de Mme Cesla Amarelle, conseillère d'État du canton de Vaud. Plus de 90% des apprentis ont réussi leurs examens finals et obtenu le sésame tant attendu pour leur avenir professionnel.

La consolidation du CFPS Le Repuis passe aussi par l'entretien de ses infrastructures: outre le projet de construction **Repuis 2020**, notre centre a rénové totalement un de ses lieux de vie sur la commune de Grandson, se dotant d'un hébergement moderne et répondant aux besoins actuels. De plus, une étude énergétique menée sur deux des principaux bâtiments du site de Grandson nous a conduits à entreprendre des rénovations de l'enveloppe de ces édifices, offrant ainsi d'importantes économies d'énergie et augmentant le confort d'hébergement d'une cinquantaine d'apprentis.

Un travail important a été effectué en 2017 pour préparer l'avenir et offrir des prestations de qualité, nécessaires au succès des apprentis qui nous sont confiés. L'innovation est une des clés du succès de notre mission et vous découvrirez dans ce rapport la réalisation d'une salle de cours atypique, destinée à une pédagogie individualisée, visant l'autonomie et partant du principe qu'apprendre est un plaisir et ne devrait jamais être une contrainte. En outre, vous y trouverez également nos nouvelles mesures de réinsertion destinées à des

jeunes adultes rencontrant d'importantes difficultés les empêchant d'entrer de plain-pied dans une formation sans une phase transitoire indispensable à leur stabilisation.

Je ne saurais conclure sans adresser mes plus vifs remerciements aux employeurs, aux mandants, aux partenaires, aux membres de notre Conseil de Fondation et à toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs qui contribuent largement au succès de notre magnifique mission.

Bien à vous.

Philippe Ambühl
Directeur
du CFPS Le Repuis

« Plus de 90% des apprentis ont réussi leurs examens finals et obtenu le sésame tant attendu pour leur avenir professionnel. »

ORGANES DE LA FONDATION 2017

Conseil de Fondation

Président d'honneur	M. le Dr G. Perrin, Grandson
Président	M. Jean-Marc Buchillier, Giez
Vice-président	M. Alain Bugnon, Grandson
Trésorier	M. Adolf Klingler, Pully (jusqu'en septembre 2017)
	M. Bernard Mettraux, Vallorbe (dès septembre 2017)
Secrétaire	M. Michel Tatti, Grandevent
Membres	Mmes Françoise Christ, Renens
	Danièle Dupuis, Onnens
	MM. Blaise Fattebert, Sainte-Croix
	André Jaton, Grandson
	Olivier Mark, Clarens
	Simon Méan, Chardonne
	Bernard Mettraux, Vallorbe
	François Payot, Grandson
	Normann Piller, Champagne
	Isidore Raposo, Grandson
	Étienne Roy, Croy

Bureau du Conseil de Fondation

Président	M. Jean-Marc Buchillier, Giez
Vice-président	M. Alain Bugnon, Grandson
Trésorier	M. Adolphe Klingler, Pully (jusqu'en septembre 2017)
	M. Bernard Mettraux, Vallorbe (dès septembre 2017)
Secrétaire	M. Michel Tatti, Grandevent

Direction du centre

Directeur	M. Philippe Ambühl
Directeurs adjoints	M. Michel Bräuchi – *Administration, finances et logistique*
	M. Blaise Longchamp – *Formation professionnelle et production*
	M. Luc Lambert – *Ressources socio-pédagogiques*

SIÈGE SOCIAL ET ADMINISTRATIF

CFPS Le Repuis

Adresse	Chemin de Coudrex 1 Case postale 96 1422 Grandson
Tél.	024 445 44 61
Fax	024 445 51 01
E-mail	lerepuis@lerepuis.ch
Internet	www.lerepuis.ch

Chèques postaux	10-6017-3 pour vos dons
Banques	UBS Yverdon-les Bains, N° 357 845.01 Y BCV Yverdon-les-Bains, N° 0297.02.01

3
3
5
Neuchâtel
le Repuis
Grandson
Lac de Neuchâtel
Yvonand
5
5
Yverdon-
les-Bains
H
E25
1
Bern
Lausanne
E25
1
5

ÇA BOUGE AU REPUIS !

CAMPUS REPUIS 2020

Le projet Campus Repuis 2020 est issu d'une réflexion liée au regroupement, sur le site historique de Grandson, de certaines activités et d'ateliers actuellement décentralisés.

Le programme des besoins a permis d'identifier une surface d'environ 4500 m² d'activités diverses à planifier à l'horizon 2020. Cette planification s'inscrit dans une contrainte de densification liée à l'adoption en mai 2015 de la révision de la LAT (Loi sur l'aménagement du territoire).

En effet, initialement une proposition de développement du site en direction de Neuchâtel permettait de répondre à un double objectif. Soit de regrouper des activités décentralisées et d'offrir des surfaces permettant de développer des partenariats avec des entreprises externes.

Dès lors, et après une analyse sommaire, la parcelle d'entrée du site a été retenue pour étudier l'implantation d'un nouveau bâtiment permettant de répondre aux besoins de regroupement.

Ce projet s'inscrit dans la continuité du développement historique du site par une typologie en campus offrant diverses activités, réparties en fonction des constructions, et réalisée de part et d'autre du chemin de Coudrex.

L'un des enjeux était de répondre à la question de l'intégration urbaine d'un bâtiment de grande taille dans un contexte d'entrée de ville et de début d'urbanisation.

L'ensemble des données de départ a dès lors permis de développer un projet sur trois niveaux implanté en limite ouest du site.

Le nouveau bâtiment regroupera au rez-de-chaussée la carrosserie, un magasin de fleurs ainsi que les vestiaires. Au premier étage se retrouveront les ateliers de peinture, de maçonnerie ainsi que les arts graphiques. Et finalement au deuxième étage seront implantées les salles de classe ainsi qu'une partie des activités administratives. Le tout autour d'un noyau central de circulation offrant des espaces de rencontres et d'échanges. Le bâtiment complètement excavé offrira un sous-sol permettant d'accueillir les installations techniques ainsi que de vastes espaces de dépôt et de stockage.

Architecturalement et afin de réduire l'impact visuel du bâtiment, le projet propose un jeu de décrochement et de retrait sur le dernier niveau. Des vitrages en bandeaux apporteront une linéarité et une cohérence à l'ensemble et offriront une grande qualité de lumière naturelle dans les espaces de travail.

Une réflexion particulière a porté sur la qualité des aménagements extérieurs et le fonctionnement du site. Les véhicules privés et professionnels seront captés dès l'entrée du chemin de Coudrex, afin de limiter le trafic devant

les bâtiments existants et d'offrir aux usagers une utilisation plus en rapport avec une zone de rencontres et d'échanges.

Un chemin de mobilité douce sera créé à l'entrée du site et permettra de connecter Le Repuis au réseau public dédié à cet usage.

Ce bâtiment offrira à l'ensemble du site une nouvelle image, de nouveaux espaces et une attractivité en lien avec la qualité générale offerte aux résidents.

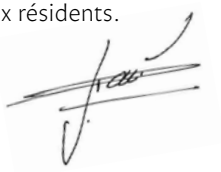

Sandro Pacifico
Dolci Architectes

MESURES DE RÉINSERTION (MR)

Sur demande de l'Office de l'asssurance-invalidité pour le canton Vaud, le CFPS Le Repuis développe depuis août 2015 une mesure de réinsertion (MR) à destination de jeunes sans formation. En raison de difficultés comportementales ou d'une fragilité, ces jeunes ne peuvent pas envisager, dans l'immédiat, une formation que ce soit dans le circuit traditionnel ou spécialisé.

L'objectif de cette mesure est de permettre à ces filles et à ces garçons d'acquérir les compétences personnelles et sociales nécessaires à une intégration dans le but de pouvoir suivre une formation.

Comme ces jeunes ne pouvaient pas s'insérer professionnellement, ils ne venaient pas dans notre Centre auparavant. Dès lors, c'est un dispositif innovant que nous avons mis en place avec une équipe motivée par l'accompagnement de bénéficiaires avec de grandes difficultés.

Avec 8 places en internat et 5 places en externat, les débuts de ce qu'il est bon de considérer comme une vraie aventure humaine n'ont pas été simples. Les jeunes autant que les collaborateurs ont dû trouver leur place et leurs marques. Le dispositif prévu était, et il l'est toujours, très individualisé et personnalisé.

Afin de répondre au défi que nous nous étions fixé, il était nécessaire d'avoir une équipe pluridisciplinaire qui puisse accompagner les bénéficiaires tant dans des activités professionnelles que dans des activités de loisirs, en journée ou en soirée. L'objectif premier étant de créer une relation avec le jeune suffisamment solide pour entreprendre un travail de reconstruction important.

Après deux ans, les fondements sont restés les mêmes, mais avec de solides expériences en plus. Dans ce sens, la phase d'accueil est particulièrement soignée. Ensuite, le jeune est accueilli dans des ateliers spécifiques localisés sur le site de Grandson. Nos collègues offrent des activités constituées de deux axes. Le premier

étant l'axe productif et de maintien des acquis. Le second, l'axe créatif et de transfert des compétences. Les tâches proposées sont variées et laissent la place à l'initiative des jeunes quant à leur contenu. Cette diversité passe tant par du travail dans une ferme, de la mosaïque, la confection de repas ou la réalisation d'un objet personnel.

Lorsque le jeune a suffisamment progressé, intervient la période de consolidation et une intégration progressive et à temps partiel dans un atelier de formation. Les formateurs de l'atelier hôte reçoivent le soutien de l'équipe encadrant les bénéficiaires. Ce passage permet une valorisation concrète de la progression dans l'intégration.

La période de projet, qui s'est terminée à la fin 2017, s'est déroulée en étroite collaboration avec l'Office de l'assurance-invalidité pour le canton de Vaud. Toutefois, nous allons rester en permanence à la recherche de solutions et de pratiques innovantes pour ces jeunes qui demandent une prise en charge non conventionnelle.

Aujourd'hui, nous avons la satisfaction de constater que des jeunes, qui sont entrés au CFPS Le Repuis par cette mesure, sont en train de terminer leur formation. Ces beaux succès montrent que de l'attention, du professionnalisme et du temps permettent à des filles et à des garçons de se former, malgré d'importantes difficultés.

ENTREZ SEULEMENT !

Depuis la rentrée 2017, l'architecture des appuis professionnels au CFPS Le Repuis a été repensée en profondeur. Les queques personnes qui nous rendaient visite jusqu'ici franchissaient de nombreuses portes. Derrière chacune d'elles, elles découvraient inlassablement le même spectacle : une petite salle de cours, un enseignant ou une enseignante et six jeunes apprentis au travail, chacun derrière une table. Aujourd'hui, ces rares personnes sont devenues de nombreux visiteurs bienvenus, invités, simples curieux parfois, formateurs en quête de riches collaborations souvent. Que découvrent-ils ? M^me^ Züger, enseignante depuis de nombreuses années dans ces murs qu'elle a vus tant de fois se transformer et évoluer, nous livre ses impressions :

– Je vous en prie, entrez seulement, ne soyez pas timide !

Et presque sur la pointe des pieds, le visiteur entre dans cette nouvelle salle de classe encore toute brillante, à la fois silencieuse et bourdonnante, pleine d'élèves et d'enseignants mais pas trop surpeuplée. Dans un coin, deux tables à dessin sont occupées par un mécanicien et un peintre en bâtiment. Juste à côté, Julien se balance un peu sur son fauteuil, il faut dire qu'il est en train de lire et qu'il est immergé dans le monde de *Bob le Chat*, chat des rues et ami d'un musicien.
Les fenêtres laissent passer de la lumière et le bruit de la vie du Repuis. Avec son camarade, Kevin révise pour ses examens tout en se demandant si l'assortiment de la Migros est vraiment large et profond, « Madame, s'il vous plaît, vous avez une idée ? »
De l'autre côté de notre espace, quelques jeunes travaillent sur un ordinateur et parfois avec un formateur qui leur donnera des pistes pour avancer.
Après un premier moment d'effervescence, tout se calme et chacun a trouvé un endroit qui convient à la tâche du jour.
Les enseignants, eux, s'assoient à côté des jeunes et soutiennent ceux qui en ont besoin ; ils proposent leur aide à chacun et se complètent au niveau de leurs compétences. Parfois, il faudra pousser, soutenir, comprendre, parler et calculer avec l'un ou l'autre et parfois déléguer à un collègue.

> *– Excusez-moi, il faut que j'aille aider ce jeune homme à répéter son vocabulaire allemand et sa camarade m'attend pour une question comptable ; mais je vous en prie, restez et sentez-vous à l'aise, faites comme chez vous.*

Le visiteur, livré à lui-même, finit par s'en aller sans que personne remarque son départ. Il emporte avec lui la vision de jeunes gens occupés à se former et d'enseignants bien heureux d'avoir de l'espace, de l'air et de la lumière.

Vous l'aurez sans doute compris, l'espace s'est ouvert, laissant entrer les visiteurs, les apprentis et les enseignants mais aussi les idées qui sous-tendent une pédagogie mieux adaptée aux réalités actuelles. Une

SOURCE

pédagogie individualisée, visant l'autonomie et partant du principe qu'apprendre est un plaisir et ne devrait jamais être une contrainte. Avec cette nouvelle salle, à laquelle s'ajoute un espace de méthodologie et robotique, le CFPS Le Repuis a fait sien le constat que l'espace architectural est à même d'interagir et d'influencer les pratiques pédagogiques. Il amorce ainsi le virage des nouvelles technologies dans l'enseignement avec l'introduction de la robotique et tente le pari de développer les meilleures pratiques pédagogiques possible. Pratiques qui se veulent au goût du jour mais qui sont pourtant loin d'être révolutionnaires, comme le rappelle le nom de ce nouvel espace : la salle Freinet.

Célestin Freinet s'invite au Repuis !

«La vie nouvelle de l'école suppose la coopération scolaire, c'est-à-dire la gestion par les usagers, l'éducateur compris, de la vie et du travail scolaire. »
« Tout individu veut réussir. L'échec est inhibiteur, destructeur de l'allant et de l'enthousiasme. »
En 1964 déjà, Célestin Freinet posait ses trente « Invariants pédagogiques » issus d'une vie de réflexion autour de l'enseignement et de la place qu'on y réserve aux élèves.

Ces principes essentiels de bienveillance, d'apprentissage par expérimentation et d'adaptation de l'environnement à l'enseignement – plutôt que l'inverse – sont au cœur des préoccupations pédagogiques du CFPS Le Repuis.
Ce sont donc bien ces idéaux vieux de plus d'un demi-siècle et non des idées futuristes qui trouvent aujourd'hui leur concrétisation dans notre espace d'enseignement judicieusement baptisé « Salle Freinet ».
La salle se compose de plusieurs espaces de travail disposés en ilots et dédiés à des occupations spécifiques : espace lecture pour consulter des documents, postes informatiques, espace de travail en groupe ou encore places pour la rédaction ou tables à dessin.
Après plusieurs mois de pratique, nous constatons avec bonheur que les apprentis se sont pleinement appropriés cet espace composite et que la qualité du travail et la sérénité y règnent désormais en maîtres. Accueillir plus d'apprentis dans un espace unique et multifonctionnel n'est donc pas une utopie mais bien une réalité qui peut améliorer sensiblement l'ambiance et le rendement de l'enseignement.

Bravo à l'équipe d'enseignants qui a courageusement soutenu cette magnifique réalisation !

QUI EST CÉLESTIN FREINET ?

S'il est aujourd'hui encore connu comme le précurseur de l'imprimerie en classe (c'est à lui que nous devons les nombreux «journaux scolaires» actuellement encore à la mode), Célestin Baptistin Freinet est d'abord un simple instituteur qui a voué sa vie à une réflexion de fond sur l'enseignement et la pédagogie. Ce fondateur de l'école moderne verra son travail reconnu plus tard par l'Unesco.

C. Freinet devient célèbre dans l'entre-deux-guerres ; ses convictions pédagogiques – basées sur le libre-arbitre des élèves – lui valent l'étiquette de bolchevique et son exclusion de l'école publique. Il ouvre donc sa propre école privée, soutenu par des amis politiques et la presse de gauche.

Menant cette école nouvelle avec l'appui de sa femme, Élise, ils seront tous deux très actifs au niveau international pédagogique et prendront part à de nombreux mouvements.

Interné durant la Seconde Guerre mondiale, il reprendra de plus belle ses activités à la Libération et son parcours sera émaillé de nombreux écrits ainsi que du film *L'École buissonnière*. Il se battra notamment pour promouvoir le passage des classes de 50 à 25 élèves.

Peu avant sa mort en 1966, l'école Freinet de Vence sera reconnue par la Gouvernement comme école expérimentale et ses enseignants enfin pris en charge par le ministère de l'Éducation nationale.

Pour la petite histoire, une grande partie de l'approche participative que Célestin Freinet a favorisée est due à un handicap : blessé au poumon lors de la Première Guerre mondiale, il avait de la peine à s'exprimer autrement qu'en chuchotant. C'est donc tout naturellement qu'il a préféré donner la parole aux élèves afin qu'ils construisent leurs apprentissages plutôt que de dispenser un enseignement frontal comme il était d'usage en ce temps-là… et parfois aujourd'hui encore.

ANTENNE DE GENÈVE

Depuis de nombreuses années, le CFPS Le Repuis accueille et forme des jeunes venant du canton de Genève. Jusqu'en 2006 et le développement de la formation en entreprise, ces apprenties et apprentis apprenaient leur métier dans les ateliers de Grandson essentiellement. Avec ce bagage de compétences, elles et ils retournaient chercher un emploi dans leur canton d'habitation. La formation en entreprise, basée à Yverdon, a permis d'étendre l'offre du CFPS Le Repuis et a donc vu une présence accrue de notre Centre dans le canton de Genève.

En 2012, des premières discussions ont lieu entre notre Centre et l'Office de l'assurance-invalidité de Genève. Ces échanges ont pour but de développer les prestations, pour la formation en entreprise, sur sol genevois, afin que les apprenties et apprentis de ce canton ne se déplacent plus dans le Nord vaudois.

Le 1er janvier 2015, un collaborateur du CFPS Le Repuis démarre son activité à la route des Acacias. Il y met en place l'évaluation, l'orientation et le placement des jeunes qui le souhaitent et qui ont les compétences pour faire une formation en entreprise.

Le développement se poursuit et nous avons maintenant trois collaboratrices et collaborateurs dans notre antenne genevoise. Afin que les prestations soient identiques sur nos différents sites, d'autres formateurs du CFPS Le Repuis se déplacent régulièrement au bout du lac Léman pour des prestations dans l'enseignement et la psychologie par exemple.

Notre équipe encadre actuellement une vingtaine de jeunes à la recherche d'un métier et d'une place d'apprentissage. Pour y parvenir, un programme complet d'évaluation, tant pratique que cognitif, a été développé. Ces jeunes doivent, pour envisager de se former en entreprise, déployer et consolider de nombreuses compétences afin d'être à même d'assumer une formation sur 2, 3 ou 4 ans.

Dès lors, le travail de ces jeunes ne se cantonne pas à la recherche d'une place d'apprentissage, à l'établissement d'un CV ou de lettres de motivation, mais ils se livrent aussi, et surtout, à un renforcement quotidien des compétences scolaires et personnelles indispensables pour se lancer dans le bain de la formation dans une entreprise. Une étape cruciale dans cette recherche d'une place d'apprentissage est le stage en entreprise. Pour ce faire, notre équipe accompagne ces jeunes dans leurs

démarches auprès de toutes sortes d'entreprises, petites et grandes, en fonction de l'orientation professionnelle choisie. Une fois la place trouvée et le contrat d'apprentissage signé, commence l'apprentissage en tant que tel. Afin de favoriser l'aboutissement de ces beaux projets, l'accompagnement se poursuit durant l'apprentissage et des appuis scolaires sont maintenus. C'est pour nous l'opportunité de développer notre réseau d'entreprises dans le canton de Genève, tout en épaulant nos apprenties et apprentis dans leur cursus de formation.

Cette mission nous permet de confronter nos outils de formation à la réalité des besoins des jeunes et de l'économie. L'expérience acquise par ce double défi nous motive pour continuellement améliorer nos prestations. Le succès de cette formule, qui conjugue formation spécialisée et formation dans l'économie, nous permet d'avoir les meilleurs espoirs pour que ces jeunes trouvent une place sur le marché du travail et construisent un avenir serein.

EXERCICE 2017

Compte de profits et pertes de l'exercice 2017

Charges	
Charges de matériel	
Outillage et matériel pour ateliers	1'132'144
Charges de personnel	
Salaires	16'064'567
Charges d'assurances sociales	3'213'790
Autres charges de personnel	204'555
Honoraires pour prestations de tiers	43'555
Autres charges d'exploitation	
Matériel médical d'exploitation (pharmacie)	1'212
Produits alimentaires et boissons	818'918
Ménage	54'673
Entretien et réparation des immobilisations corporelles immeubles et meubles	403'655
Loyers, leasing/location et investissements non activés	1'326'127
Énergie et eau	310'411
École, formation et loisirs	271'781
Bureau et administration	851'602
Autres charges d'exploitation (assurance, transport)	391'317
Amortissements	
Charges d'investissements (amortissements)	649'243
Charges financières	
Intérêts et frais (hypothèque, bancaires)	136'251
Charges exceptionnelles	
Charges exceptionnelles	404'442
Résultat	663
Total	**26'278'906**

Produits	
Produits nets des livraisons et des prestations	
Revenus découlant d'autres prestations (pension-formation)	24'422'862
Revenus provenant de prestations de services, commerce et production	1'683'362
Revenus des loyers	14'700
Revenus provenant de prestations au personnel et à des tiers	108'069
Contributions à l'exploitation et dons	14'231
Variation des stocks de produits finis et semi-finis	
Variation des stocks	25'383
Produits hors exploitation	
Autres produits hors organisation	8'000
Produits exceptionnels	
Produits exceptionnels	2'299
Total	**26'278'906**

Bilan au 31 décembre 2017

Actif	
Actif circulant	
Trésorerie	4’135’946
Créances résultant de la vente de biens et prestations de services	3’100’937
Autres créances à court terme	213
Stocks et prestations de services non facturées	342’355
Comptes de régularisation actifs	901’229
Actif immobilisé	
Immobilisations financières	129’071
Immobilisations corporelles	5’315’106
Total Actif	**13’924’857**

Passif	
Capitaux étrangers à court terme	
Dettes résultant de biens et prestations de services	479’727
Dettes à court terme portant intérêt	1’461’880
Autres dettes à court terme	164’614
Comptes de régularisation passifs	350’506
Capitaux étrangers à long terme	
Dettes à long terme portant intérêt	3’763’993
Provisions et postes analogues prévus par la loi	2’789’758
Réserves et capital des fonds affectés	
Réserves affectées	3’876’750
Fonds affectés	475’610
Fonds propres	
Capital de fondation	150’000
Réserves libres issues du bénéfice	317’188
Résultat reporté	94’831
Total Passif	**13’924’857**

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

sur le contrôle ordinaire des comptes annuels
de la Fondation Le Repuis à Grandson

Lausanne, le 12 avril 2018

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de LA FONDATION LE REPUIS, comprenant le bilan, le compte d'exploitation et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

Responsabilité du Conseil de Fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et à l'acte de fondation, incombe au Conseil de Fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.
Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à

l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017 sont conformes à la loi suisse et aux statuts ainsi qu'aux exigences de l'AI figurant aux chiffres 3.3 à 3.5 des conditions générales du contrat «Remboursement des mesures d'ordre professionnel de l'AI par les offices AI».

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la Loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a alinéa 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de Fondation.

En outre, nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

FIDUCONSULT AUDIT SA

Henri HALLER
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

Jean-Gabriel EYNARD

COMMENTAIRES SUR LES COMPTES

Après plusieurs années de collaboration, le Conseil de Fondation a choisi, pour des raisons de gouvernance, de changer de fiduciaire après un partenariat de 14 ans.
Notre excédent de produits pour l'année 2017, après l'attribution à la réserve de l'AI, s'élève à CHF 663.–.
Nos revenus proviennent principalement des contributions à la formation et aux frais de pension qui représentent le 91,24% du chiffre d'affaires de l'institution.
Les charges de matériel concernent les frais liés aux activités de nos secteurs professionnels. Ces charges sont à mettre en lien avec les revenus provenant de prestations de services, commerce et production.
Les charges de personnel représentent 74,31% du total des charges. Au 1er janvier 2017, une nouvelle politique salariale et une nouvelle CIT ont été mises en application.
Les autres charges comprennent les dépenses courantes et les frais d'entretien de nos sites, elles représentent 16,86% du total des charges.
Nos amortissements sont basés sur les conditions générales du contrat « Remboursement des mesures d'ordre professionnel de l'AI par les offices AI ».
Nous avons dans les charges exceptionnelles une attribution à la réserve pour la compensation de fluctuations du résultat d'exploitation portant sur les prestations de l'AI de CHF 400'880.–.

En 2017, nous avons négocié et signé une nouvelle convention pour 3 ans avec l'office AI du canton de Vaud, notre partenaire contractuel, avec qui nous travaillons sans cesse sur la qualité et la diversification de nos prestations afin de répondre au mieux à des besoins de plus en plus spécifiques, de la part de tous les offices AI romands qui nous mandatent.

Une nouvelle étape de la consolidation de nos infrastructures est en cours avec la construction d'un bâtiment qui nous permettra de ramener nos ateliers décentralisés sur le site de Grandson pour la rentrée scolaire 2019/2020. Nous devons être particulièrement attentifs au cadre financier de cet investissement, important pour la vision à long terme du CFPS Le Repuis. Par ailleurs, ce projet nous apportera de nombreux avantages tant au niveau des économies de coûts que de l'interdisciplinarité nécessaire dans un centre comme le nôtre, résolument visionnaire et tourné vers le futur.

Bernard Mettraux
Trésorier de la Fondation

Michel Bräuchi
Directeur adjoint
Administration, finances et logistique

STATISTIQUES

Moyenne annuelle des effectifs par mandants

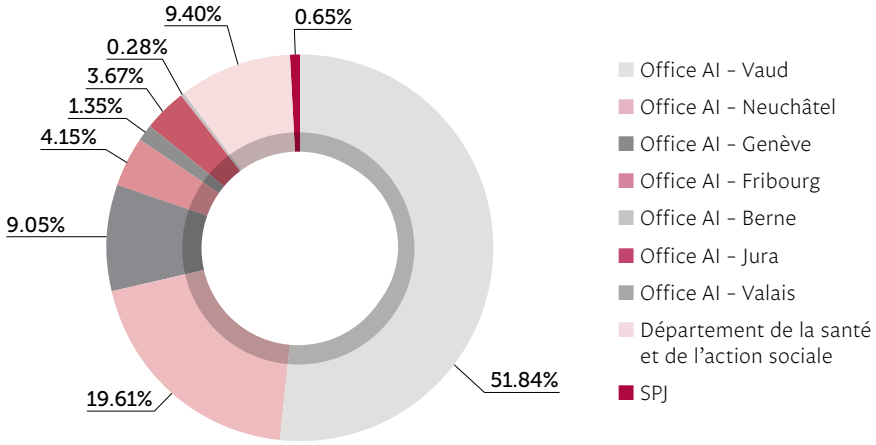

Moyenne annuelle des filles et des garçons

30 %
de filles

70 %
de garçons

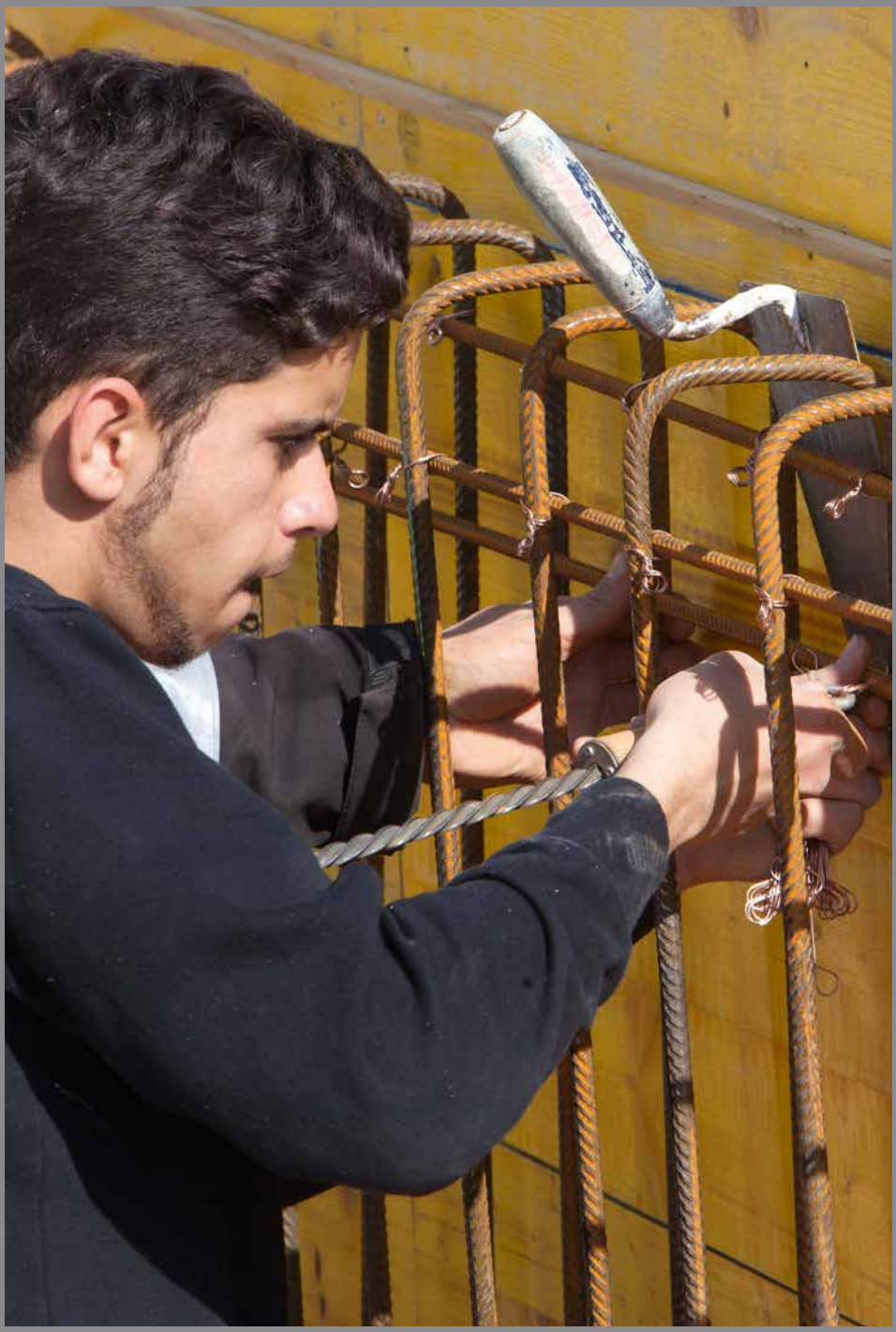

STATISTIQUES

Bénéficiaires

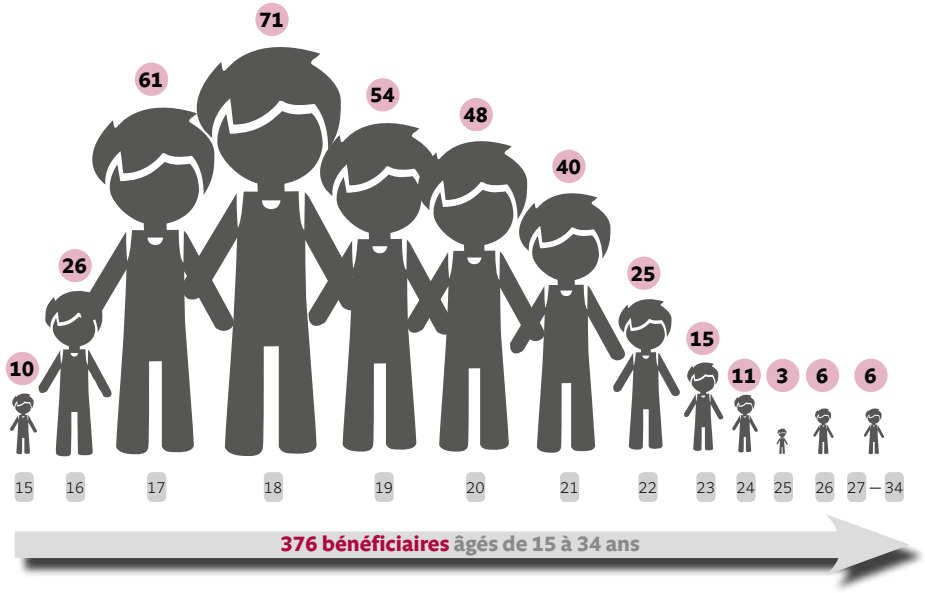

Nombre de mesures octroyées

Art. 15 LAI – Orientation	195
Art. 16 LAI – Formation en atelier	234
Art. 16 LAI – Formation en entreprise	169
Art. 16 LAI – FPE	42
Art. 17 LAI - Reclassement	4
Job coaching	31
MR - Entraînement progressif	5
MR Jeune - Entraînement à l'endurance	5
MR Jeune - Entraînement progressif	22
RAI69 - Instruction	8
Soutien à la formation entreprise	31

NEW YORK
79

© 2018 | CFPS Le Repuis
Secteur arts graphiques